



Guide à l'intention des  
patients et des familles  
2017

# Règles de sécurité liées à l'eau

**Pour les patients de tous les bâtiments  
du site Victoria General et du Centre de  
réadaptation de la Nouvelle-Écosse**

Also available in English:  
*Water Rules* (WC85-0057)

# Règles de sécurité liées à l'eau

Les règles de sécurité liées à l'eau ne s'appliquent pas à tous les patients.

Selon votre trouble médical ou votre maladie, les infirmières vous diront si vous devez suivre les règles de sécurité liées à l'eau.

## **Pourquoi des règles de sécurité liées à l'eau sont-elles en place pour certains patients de l'hôpital?**

*Legionella pneumophila* est une bactérie fréquemment trouvée dans l'eau. On la retrouve dans les lacs, le sol et, parfois, dans les systèmes de plomberie de gros bâtiments anciens comme les hôpitaux et les hôtels.

Il est rare que cette bactérie rende malades les personnes en santé. Toutefois, certaines maladies et certains traitements font en sorte que le corps a plus de difficulté à combattre l'infection. Si vous inhalez ces bactéries, elles peuvent causer un type d'infection pulmonaire (pneumonie) appelée la maladie du légionnaire.

Il est aussi très fréquent qu'une très petite quantité d'eau entre dans nos poumons quand nous buvons de l'eau, prenons une douche ou nous brossons les dents. Il s'agit d'aspiration. L'aspiration est une autre façon dont les bactéries *Legionella* peuvent entrer dans les poumons.

## **Comment puis-je éviter les bactéries *Legionella*?**

Demandez au personnel infirmier de vous informer sur les règles de sécurité liées à l'eau durant l'hospitalisation.

## **Ces règles de sécurité liées à l'eau comprennent ce qui suit.**

### **Bain**

- Prenez un bain ou faites une toilette à l'éponge plutôt que de prendre une douche.
- L'infirmière fera couler l'eau pour vous. L'eau doit être fermée avant votre entrée dans la baignoire.
- N'utilisez pas de baignoire d'hydromassage.
- Ne remplissez pas le bassin de lavage ou le lavabo vous-même. Demandez à l'infirmière de le faire pour vous.

- Ne vous lavez pas les cheveux quand vous êtes dans la baignoire ou dans le lavabo. Demandez à une infirmière de vous aider à vous laver les cheveux.

## **Eau en bouteille**

L'hôpital fournit de l'eau en bouteille ayant subi un contrôle des bactéries *Legionella*. Utilisez cette eau pour :

- › boire
- › faire des glaçons
- › laver les fruits et légumes frais avant de les manger
- › vous brosser les dents ou nettoyer vos prothèses dentaires
- › ajouter de l'eau à votre rince-bouche
- › vous rincer la bouche

Au moment de prendre des médicaments, ne prenez que de l'eau en bouteille, du jus, du lait et de la boisson gazeuse en bouteille ou en canette fournis par l'hôpital.

Ne buvez pas de boisson gazeuse en fontaine ou n'utilisez pas de glaçons provenant des cafétérias ou des machines à glace, puisque l'eau du robinet est utilisée.

Vous pouvez boire le thé ou le café des cafétérias de l'hôpital. L'eau du robinet peut être utilisée pour faire du thé ou du café aux unités de soins infirmiers. **Il faut toutefois amener l'eau à ébullition.** Le fait de faire bouillir l'eau tue toutes les bactéries *Legionella* qui peuvent être dans l'eau.

N'utilisez pas les machines à laver et à sécher de l'unité de soins infirmiers. Il n'y a pas de danger à manger et à boire tout ce qui se trouve dans votre plateau-repas. Il est aussi sécuritaire d'utiliser le lavabo pour vous laver les mains après être allé à la toilette. Faites toutefois attention de ne pas inspirer l'eau du robinet qui éclabousse ou qui forme une bruine.

**Pendant votre séjour à l'hôpital, il est très important que vous suiviez ces règles pour protéger votre santé.**



**Vous avez besoin d'autre information?**

Trouvez cette brochure et toutes nos autres ressources à l'intention des patients ici :

<http://library.nshealth.ca/PatientGuides>

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'information, consultez le <http://library.novascotia.ca/fr>.

*La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.*

**Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse**

*[www.nshealth.ca](http://www.nshealth.ca) (en anglais seulement)*

*Préparé par :* Prévention et contrôle des infections – Secteur du centre ©

*Conception :* Services de bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. L'information ne remplace pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1716 Contenu révisé en février 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.